LOTZHEIM

Blotz'Notes

04 Budget 2023

11 Au fil des jours

15 Maisons fleuries

Bulletin Municipal

Avril 2023

Mairie de Blotzheim

Site Internet : www.blotzheim.fr

Tél. : 03.89.68.40.09
Fax : 03.89.68.49.06
mairie@blotzheim.fr

Horaires d'ouverture:
Lundi: 9h-12h / 14h30-18h00
Mardi, mercredi, jeudi: 9h-12h / 14h30-17h30
Vendredi: 9h-12h / 14h30-17h00

Permanence de la municipalité
(et sur RDV)

Le Maire: mardi matin et jeudi après-midi

Les adjoints:

M. Lucien GASSER: le lundi de 15h30 à 16h30
Mme Sandrine SCHMITT: le jeudi de 10h30 à 11h30
M. Yves MAURER: le vendredi de 10h30 à 11h30
Mme Corinne STIMPFLING: le mercredi de 10h30 à 11h30
M. Pierre STOFFELBACH: le mardi de 10h30 à 11h30

Bâtiments Communaux

Bibliothèque municipale	03.89.68.91.28
Centre multi accueil	03.89.68.91.30
Périscolaire « Les Mikados »	03.89.68.43.69
Périscolaire « Les Ouistitis »	03.89.40.15.45

Enseignement

Ecole primaire Jules Ferry	
- maternelle Jeanne d'Arc	03.89.68.45.30
- élémentaire A. Schweitzer	03.89.68.40.60
Collège des Missions	03.89.68.42.42

Sommaire

3 Le mot du Maire
4 Budget 2023
9 Combien ça coûte
11 Au fil des jours
15 Maisons fleuries
16 Infos
19 Etat civil
23 Numéros utiles

Chers Blotzheimoises et Blotzheimois,

Après un hiver relativement doux, faisons place aux beaux jours du printemps et de l'été en espérant toutefois que quelques pluies puissent un peu combler le déficit de nos nappes phréatiques et nous éviter un problème supplémentaire.

Si les restrictions sanitaires que nous avons connues semblent derrière nous, c'est aujourd'hui la crise économique et politique de notre pays qui nous empêche d'être totalement sereins.

Comme par le passé, le Conseil Municipal défini les orientations budgétaires de la commune au cours des mois de mars et d'avril. Cette année c'est dans une période très compliquée que nous avons dû élaborer ce nouveau budget communal. La hausse (estimée à 550 000 euros en 2023) du coût de l'énergie et l'inflation en général vont fortement impacter nos dépenses de fonctionnement. J'en appelle à la responsabilité et au civisme de tous les utilisateurs des bâtiments et structures publics, et leur demande de rester vigilants et d'assurer que l'éclairage, le chauffage et l'eau soient utilisés de manière appropriée.

Cependant, nous avons la chance à Blotzheim d'avoir le casino Barrière qui fonctionne bien et qui nous permet de poursuivre nos nombreux projets d'avenir en cours de construction et d'élaboration : le pôle secours (pompiers – croix rouge), la nouvelle structure du multi-accueil, la rénovation de la salle Bixel au foyer, la création d'un terrain de basket 3x3, les études pour le nouveau local de la police municipale, la création d'une nouvelle salle multi-activités et la rénovation de l'ancien local de la poste qui améliorera les services d'accueil à la population.

Ainsi, malgré ce contexte tendu, nous œuvrons pour maintenir notre politique d'investissement en continuant d'améliorer les conditions de vie de notre ville, et pour soutenir le tissu économique et donc l'emploi. Que ce soit dans le secteur des réseaux, des voiries, des bâtiments ou de l'aménagement urbain, nous poursuivons en 2023 la même tendance que les années précédentes.

Votre Conseil Municipal travaille sans relâche au sein des instances de la commune et de l'intercommunalité pour construire un cadre de vie qui réponde à vos besoins. Le charme de la ruralité doit se conjuguer avec l'essentiel des services de proximité.

Nous mobilisons également toutes les subventions et les partenariats afin que ces investissements se réalisent sans augmentation de vos impôts et sans compromettre les capacités d'action des générations futures.

Je vous invite plus que jamais, malgré la morosité ambiante, à ne pas baisser les bras et à faire vivre nos associations. Si vous n'êtes pas encore bénévole dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et devenez les artisans du dynamisme de notre ville car nous sommes tous détenteurs des clefs du bien-être et du bien vivre à Blotzheim.

Ensemble soyons plus forts et plus soudés pour affronter les vicissitudes de la vie et surmonter avec succès les contraintes de la crise économique et politique que nous traversons.

Quoi qu'il en soit, soyez assuré que je suis, avec l'ensemble de mon équipe, à votre écoute pour vous accompagner et vous aider. ■

Votre Maire,
Jean-Paul MEYER

BUDGET 2023

La préparation du budget 2023 s'est faite dans un contexte d'incertitudes liées à un environnement économique instable (croissance, inflation, prix des énergies, etc.).

Les dépenses de fonctionnement devraient fortement s'accroître, avec l'effet en année pleine de l'augmentation des marchés du gaz et de l'électricité (malgré une compensation partielle au titre de l'amortisseur tarifaire) et de l'augmentation du point d'indice des traitements des agents, actée en juillet 2022.

Heureusement, le casino a retrouvé et même dépassé les chiffres de 2019 (avant Covid), ce qui permet malgré tout de profiter d'un budget investissement conséquent pour continuer de créer et moderniser les équipements communaux. ■

En section de fonctionnement, les dépenses et recettes sont équilibrées à 13 169 000 €

Recettes de fonctionnement

- Impôts et taxes
- Autres produits des jeux
- Dotations et participations
- Prélèvements casino
- Produit services/domaines
- Autres recettes

Elles reposent essentiellement sur les recettes du casino (54 % des recettes), les autres recettes provenant de la fiscalité (25 %), des dotations et participations, ainsi que des produits des services (notamment des périscolaires).

➢ **Impôts et taxes :**

Les recettes progressent sensiblement selon le mécanisme d'augmentation forfaitaire des bases (pour rappel 7,1 %, augmentation décidée par l'Etat) ainsi que par la dynamique fiscale de l'activité de constructions nouvelles sur le ban communal.

➢ **Prélèvements casino :**

Au vu des chiffres de 2022, en nette hausse par rapport à 2021 et comparables à ceux de 2019 (avant Covid), les prélèvements sur le produit brut des jeux du casino sont prévus à hauteur de 6,4 M€, dont 75 % ne font que transiter dans le budget fonctionnement et sont reversés au SIVU (Syndicat Intercommunal du casino Blotzheim - Mulhouse - Saint-Louis), et les autres produits des jeux à 629 000 €.

➢ **Les produits des services/domaines :**

Les recettes proviennent notamment des périscolaires (parents utilisateurs et aides de la CAF) et de la vente d'un terrain rue de l'Industrie. Une vente de bois est également prévue en 2023.

➢ **Dotations et participations :**

Les participations les plus importantes proviennent du SIVU pour les dépenses de fonctionnement de tous les bâtiments affectés aux activités culturelles ou sportives (700 000 €). ■

Dépenses de fonctionnement

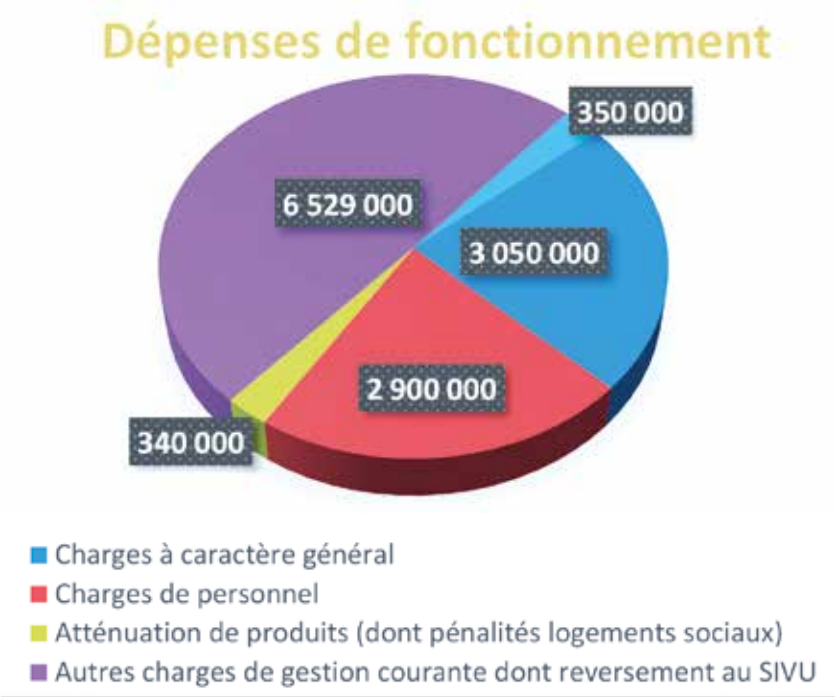

➢ **Charges à caractère général :**

Ce sera la section la plus impactée par les augmentations des prix des énergies, malgré l'application de « l'amortisseur d'électricité », et de l'inflation (revalorisation du coût des nombreux contrats en cours, hausse de l'alimentation de plus de 13 %, etc…), en augmentation d'un million d'€ par rapport à 2022, dont 550 000 € uniquement pour le gaz, l'électricité et le fuel.

➢ **Charges de personnel :**

Intégration sur une année pleine de l'augmentation du point d'indice et des salaires des agents supplémentaires embauchés l'année dernière (une aide-maternelle suite à l'ouverture d'une classe et des animateurs supplémentaires dans les périscolaires suite à l'augmentation des capacités d'accueil).

Prise en compte du « Glissement Vieillesse Technicité » (prévisions de 3% de hausse) et de la promotion des agents selon leur ancienneté.

A compter de 2023, Saint-Louis Agglomération a instauré sur son territoire une contribution au titre du versement mobilité à hauteur de 0,6% de la masse salariale pour les employeurs des secteurs public et privé ayant plus de 11 salariés permanents.

➢ **Atténuation de produits :**

Le fonds national de garantie individuelle de ressources (F.P.I.C.), dont Blotzheim est contributrice car jugée « commune aisée » de même que Saint-Louis Agglomération, reste stable par rapport à l'année dernière. Après six années d'exemption, Blotzheim doit à nouveau payer des pénalités (de l'ordre de 120 000 € par an) pour les logements sociaux manquants.

➢ **Les autres charges de gestion courante :**

On retrouve dans ces charges les 75 % (4 650 000 €) des prélèvements communaux au titre des jeux du casino qui sont reversés au SIVU (Syndicat Intercommunal du casino Blotzheim - Mulhouse - Saint-Louis).

➢ **Virement à la section d'investissement :**

Le taux d'épargne brute fin 2022 de 26,34 % permet de dégager un autofinancement de 350 000 €, malgré la hausse très importante des dépenses liées aux énergies. ■

En section d'investissement, les dépenses et recettes sont équilibrées à 10 069 210 €

Recettes d'investissement

Les principales recettes prévisionnelles sont :

➢ **Résultats du budget 2022 :**
Destinés à financer les reports des dépenses d'investissement 2022.

➢ **Excédent de fonctionnement :**
Il s'agit des résultats de fonctionnement de l'année 2022. Ce montant est particulièrement élevé cette année car il intègre la compensation de l'Etat de 1 500 000 €, touchée fin décembre 2022, pour les pertes de recettes 2021 liées à la crise du covid.

➢ **SIVU (casino) :**
Fonds de concours qui doivent être utilisés pour des investissements dans le développement ou l'amélioration de la vie associative, de l'offre culturelle ou de loisirs.

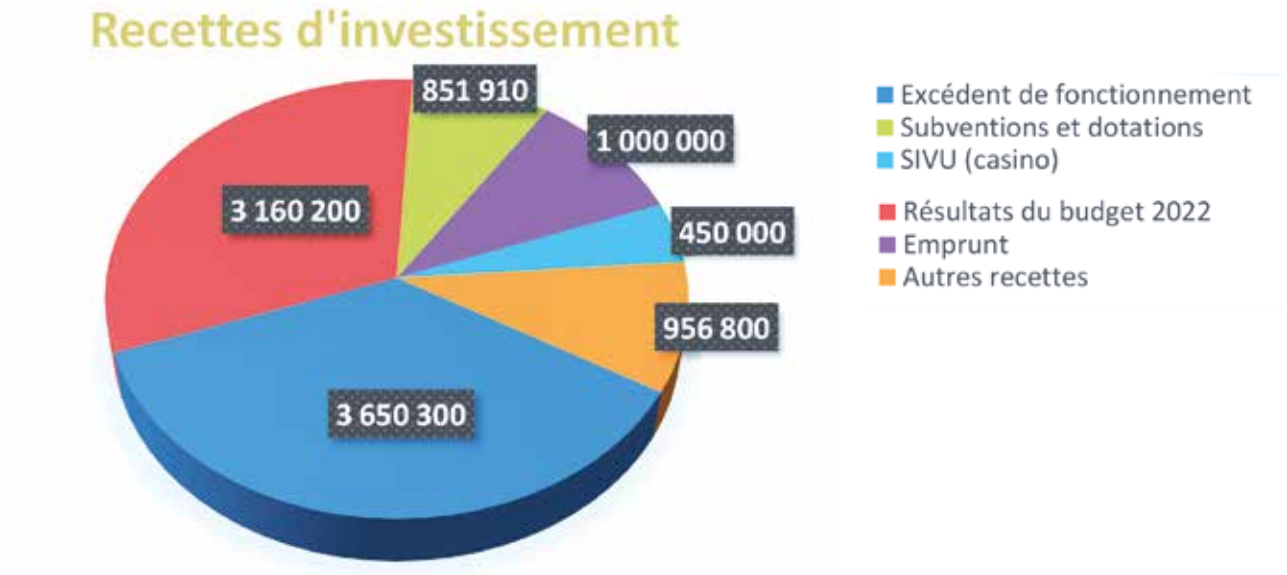

➢ **Les subventions et dotations :**
Les dotations comprennent le fonds de compensation de la TVA et de la taxe d'aménagement. Pour les subventions, dont une partie est inscrite en reports, nous avons obtenu des aides

- de l'Etat pour la rénovation de la toiture de l'école maternelle,
- de la Communauté Européenne d'Alsace pour la voirie 2020 et les LEDs installés aux stades,
- de la Région Grand Est au titre de la vidéoprotection,
- de Saint-Louis Agglomération pour la construction du bâtiment de la Croix Rouge, l'installation des LEDs de l'éclairage public,
- de Territoire d'Energie Alsace toujours dans le cadre l'installation des LEDs de l'éclairage public et
- de la FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur) pour les LEDs installés aux stades.

➢ **Autres recettes :**
Les autres recettes sont abondées principalement par l'amortissement des immobilisations et la vente d'un terrain rue de l'Industrie.

➢ **Emprunt :**
L'emprunt est destiné à financer en partie la construction du nouveau bâtiment pour la crèche. ■

Dépenses d'investissement

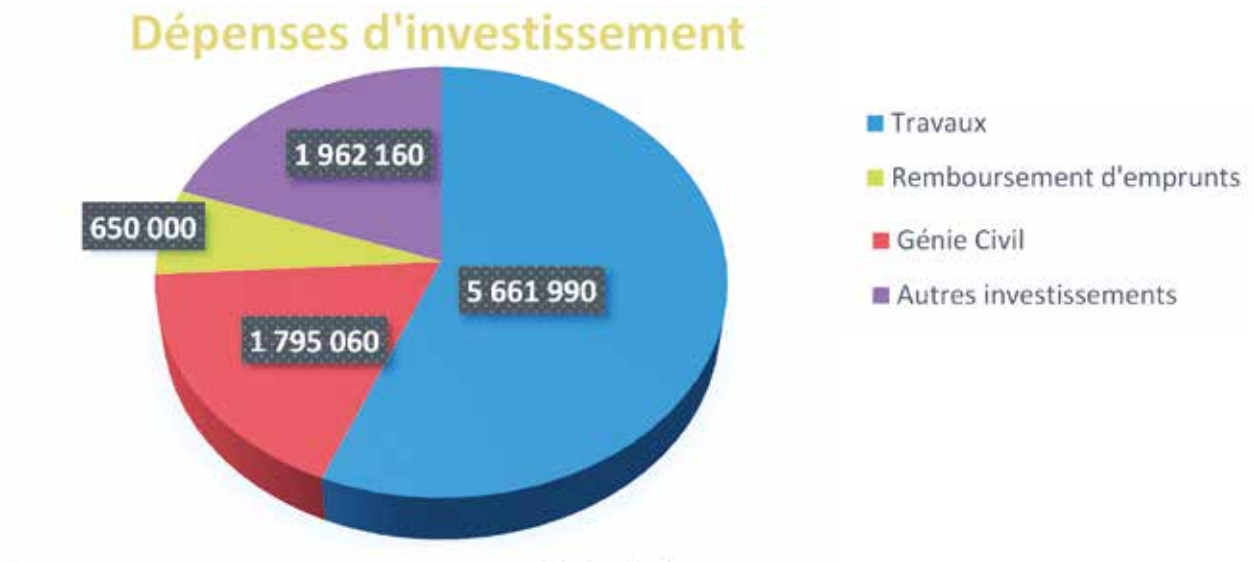

Le montant total des investissements est de 10 019 210 €, dont 4 159 520 € de reports (sommes non mandatées votées au budget dès 2022).

➢ Travaux

Les investissements les plus importants portant sur des travaux pour lesquels des montants nouveaux ou supplémentaires ont été votés dans le budget concernent :

- le pôle secours comprenant les bâtiments pour le centre de première intervention des pompiers, la salle pour l'amicale des pompiers et le bâtiment pour la Croix-Rouge avec 1 444 000 € en report et 810 000 € rajoutés cette année ;
- la construction du nouveau bâtiment pour la crèche avec 207 000 € en report et 1 200 000 € de crédits nouveaux ;
- la réfection de la salle du foyer avec l'agrandissement de l'office avec 330 000 € en report et 100 000 € rajoutés cette année ;
- la réhabilitation du bâtiment rue du Général Salan, acheté l'année dernière, pour y installer la police municipale et Caritas avec 128 000 € en report et 600 000 € de crédits nouveaux ;
- la réhabilitation des locaux de l'ancienne poste dans le bâtiment de la mairie pour laquelle une première enveloppe de 150 000 € est prévue.

➢ Génie civil

La plus grande partie de l'investissement, soit 900 000 €, est prévue pour la réfection de la rue de la Chapelle. Notons encore les chemins ruraux avec 30 000 € en report et 50 000 € de crédits nouveaux.

➢ Autres investissements

Citons tout d'abord 400 000 € pour l'achat de terrains, le cas échéant, et autant pour le rachat à l'EPF d'Alsace du bâtiment rue du Général Salan, préempté l'année dernière pour le compte de la commune.

Nous retrouvons aussi dans cette rubrique des dépenses pour le matériel de transport, le mobilier, l'informatique, etc… avec 300 000 € en report et 360 000 € de crédits nouveaux, dont 100 000 € prévus pour sécuriser les accès aux différents parkings de la commune.

➢ Remboursement d'emprunt

Il s'agit du remboursement du capital des emprunts en cours. ■

Taxes locales

Lors de sa séance du 13 avril, le conseil municipal a décidé de ne pas modifier les taux des taxes locales sur le foncier. Malgré la suppression de la taxe d'habitation depuis fin 2022 pour les derniers redevables, le conseil municipal a dû voter un taux de la taxe d'habitation spécifiquement pour les résidences secondaires. Le taux proposé est celui qui était en vigueur en 2020. ■

Taux 2022 des taxes locales :

Taxe foncier bâti :	**28,50 %**
Taxe foncier non bâti :	**64,45 %**
Taxe d'habitation* :	**17,08 %**

* taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale

Malgré la décision du conseil municipal de maintenir les taux des taxes locales, vous constaterez une augmentation de vos taxes foncières.

Ceci est dû à la revalorisation forfaitaire fixée à 7,1 % par l'Etat des valeurs locatives utilisées pour le calcul des taxes (contre 3,4% en 2022) et à une augmentation de deux points de la part prélevée par Saint-Louis Agglomération.

La dette communale

Au 1er janvier 2023 la dette globale était de 4 475 360 €. La dette dont le risque global est presque inexistant est répartie pour plus de 96 % d'emprunts à taux fixe (niveau 1A selon la Charte de Bonne Conduite « CBC »).

Fin 2022, le ratio de désendettement (durée nécessaire pour rembourser toute la dette) était de 1,14 années pour une moyenne nationale comprise entre 5 et 7 années. ■

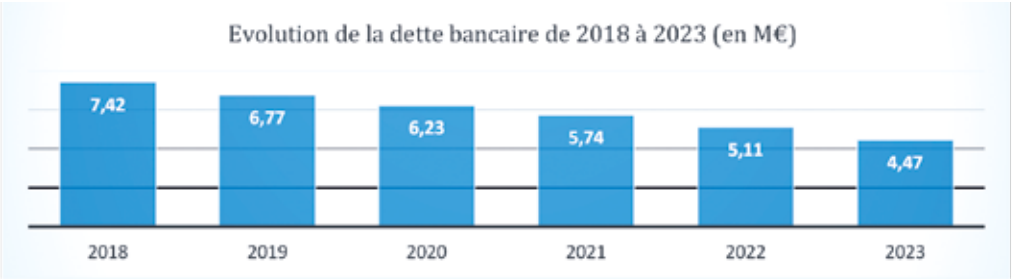

Les montants et chiffres présentés dans ces pages représentent les engagements les plus importants, notamment en ce qui concerne les dépenses d'investissement.

Vous pouvez trouver des informations plus précises dans le rapport d'orientation budgétaire (R.O.B.), soumis au conseil municipal le 23 mars, sur le site internet de la ville.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Travaux et réalisations

Nous vous présentons sous cette rubrique les travaux et opérations réalisés par la commune.

Tous les chiffres sont exprimés en coût T.T.C.

Ecole maternelle

La revente de l'électricité à OA Solar rapporte environ 21 000 € par année à la commune.

Une rénovation globale de la toiture de l'ancien bâtiment de l'école maternelle Jeanne-d'Arc a été réalisée en 2022. Ces travaux étaient devenus indispensables suite à des problèmes d'étanchéité des anciens panneaux photovoltaïques qui ont engendré des dégâts au niveau de la charpente.

Cette dernière a été traitée et certaines poutres remplacées, les combles isolés et de nouvelles tuiles ont été posées pour accueillir 12 panneaux photovoltaïques d'une puissance de 4 kWc (kilowatt-crête) produisant une électricité qui est autoconsommée au périscolaire et, à côté, 92 panneaux plus puissants de 36 kWc destinés à une revente de l'énergie.

Le montant total de ces travaux s'est élevé à **400 000 €**, dont 81 600 € pour les panneaux photovoltaïques et le bac acier indispensable à l'intégration des panneaux dans le toit.

Pour pouvoir continuer de bénéficier de l'ancien contrat d'obligation d'achat de l'électricité par OA Solar, très avantageux avec un prix de rachat de 0,58 €/kWh (contre environ 0,12 €/kWh aujourd'hui), trois conditions devaient être respectées:

- la dépose des panneaux devait être justifiée par des raisons de sécurité à titre préventif, ce qui était le cas avec la charpente dégradée;
- les nouveaux panneaux devaient, à l'identique des anciens, être intégrés dans la toiture;
- la puissance des nouveaux panneaux ne devait pas varier de plus de 10 % par rapport aux anciens.

Ce projet a bénéficié du DSIL (dotation de soutien à l'investissement local de l'Etat) d'un montant de 76 396 € et d'un fond de concours de Saint-Louis Agglomération à hauteur de 5 687 €. ■

Palais Beau Bourg

Suite à des infiltrations de plus en plus fréquentes au niveau des 2 toits du palais Beau Bourg engendrant des frais de remise en état souvent importants, une rénovation de la couverture de ces toits s'imposait.

L'ancienne couverture a été remplacée par une nouvelle isolation d'une épaisseur de 120 mm et une membrane synthétique monocouche en polychlorure de vinyle (PVC).

Cette rénovation a coûté **230 000 €**. ■

Nouveaux engins pour les services techniques

Les services techniques ont été équipés de nouveaux engins nécessaires aux travaux quotidiens d'entretien.

Une nouvelle balayeuse, de la marque Bucher, remplace l'ancien équipement datant de 2010 qui coûtait de plus en plus cher en entretien. Équipée d'un 3ème bras de désherbage, cette balayeuse est plus performante, plus silencieuse, et ne consomme que 5 litres de gazole par heure de fonctionnement. Le prix de ce nouvel équipement est de **192 100 €**.

Dès que la météo le permet, la balayeuse est en action. Ainsi, ce sont annuellement environ 850 à 900 heures qui sont consacrées à a propreté de notre commune.

Un tracteur John Deere de 39 CV, plus puissant que l'ancien modèle, est destiné principalement à l'arrosage en saison avec un fût de 1 500 litres. Il peut aussi être utilisé en hiver, étant entre autres équipé d'une lame spéciale pour le déneigement. Ce tracteur a coûté **56 400 €**.

Un merlo d'occasion a été acheté pour **34 800 €**. Cet engin de manutention et de levage sert avant tout à déplacer des charges lourdes, comme par exemple les blocs de béton et les gros rochers nécessaires à la protection des accès aux parkings. Il a aussi été équipé d'une nacelle, permettant des travaux en hauteur dans des rues pentues où la nacelle normale ne peut être utilisée pour des questions de sécurité. ■

Eclairages divers

Dans l'article de l'édition d'octobre 2022 concernant les remplacements de luminaires, l'aide perçue par la Ligue du Grand Est de Football au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) a malencontreusement été omise.

Nous avons obtenu de cette instance une subvention de **16.900 €**.

Au fil des jours

La commémoration de **l'Armistice** s'est déroulée en présence des associations locales le soir du 11 novembre 2022. Cette cérémonie a revêtu un caractère particulier, tout le monde ayant à l'esprit la guerre en cours aux portes de l'Europe et qui frappe durement tout un peuple. ■

Une météo particulièrement exécrable a obligé **Saint-Nicolas** à accueillir les enfants dans la salle du palais Beau Bourg pour la traditionnelle distribution des friandises,

« Mannélé » et mandarines (offertes par la société Euro-Prim) organisée par la Ville de Blotzheim en partenariat avec la Beaubourgeoise. ■

Le public a été nombreux à profiter de la ferveur créée par les «Jackson Singers» lors du **concert de Noël** en décembre dernier. Ils ont réussi à transporter comme par enchantement les spectateurs dans le monde du gospel et les faire passer du statut de "spectateur" à celui de "participant". ■

Le samedi 17 décembre dernier, 215 personnes âgées de Blotzheim ont participé à la **fête de Noël des aînés** offerte par la Ville de Blotzheim. Le groupe « Holatrio » a animé l'après-midi, invitant à la bonne humeur et à la danse. En fin d'après-midi, le chœur d'hommes « Concordia » est venu clôturer la fête avec des chants traditionnels de Noël.

Comme il est de coutume, toutes les personnes ne pouvant participer à la fête ont reçu des chèques cadeaux à utiliser chez les commerçants Blotzheimois. ■

La **réception de nouvel an** a enfin pu avoir lieu après deux années d'interruption.

Après la projection d'un film retraçant les deux dernières années, essentiellement marquées par la Covid, le Maire, dans son discours, est revenu sur les investissements réalisés durant cette période et a présenté les nombreux projets prévus en 2023.

La partie officielle a été clôturée par un spectacle offert par le casino Barrière. Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour d'un buffet permettant à la population de se rencontrer et d'échanger lors d'un moment convivial. ■

La **soirée carnavalesque des enfants** a connu un beau succès, avec des batailles de confettis et des distributions de sucreries. Plus de 500 carnavaliers ont envahi le palais Beau Bourg et près de 200 enfants ont participé au concours de déguisements.

Une quarantaine de bénévoles issus de différentes associations Blotzheimoises se sont occupés du service. ■

Blotzheim fait glisser la jeunesse !

52 enfants de 7 à 17 ans sont partis dévaler les pentes enneigées de la station de ski Morzine/Les Gets cet hiver.

L'autocar était complet et les enfants affichaient un grand sourire au retour du séjour ski qui s'est déroulé du 12 au 17 février. Il faut dire qu'ils ont été gâtés toute la semaine par des pistes suffisamment enneigées et un soleil radieux du premier au dernier jour.

Tous sont rentrés avec de jolies couleurs, pas seulement les marques de bronzage sous les masques de ski mais aussi avec de belles médailles dorées et argentées de l'école de ski française. Les enfants ont été récompensés de leurs apprentissages tout au long de la semaine, certains ont obtenu jusqu' à la troisième étoile.

Le domaine skiable Morzine/Les Gets est très dynamique, les pistes et les remontées mécaniques sont améliorées chaque année. Malgré une fréquentation importante de la station, le temps d'attente reste toujours très raisonnable ce qui permet de profiter au maximum de son temps de ski. Chaque enfant, du débutant au plus confirmé, aura trouvé sa piste idéale. Pour certains ce sont les belles descentes du Mont Cherry qui remportent la palme, et pour les fans de sensations la descente de Chamossière reste la plus appréciée.

Les enfants étaient accueillis au chalet l'Escalade, un hébergement collectif récent et très bien entretenu. Les enfants se sont sentis à l'aise dans leur chambre et dans de grands espaces communs. Les enfants comme les encadrants ont apprécié la cuisine de Richard le gérant, et particulièrement ses plats typiques de Savoie.

Une sortie patinoire et des veillées bien animées à l'hébergement ont complété le programme.

Chez les Ouistitis

Durant les vacances d'hiver, la quarantaine de Ouistitis accueillis quotidiennement ont dans un premier temps été accompagnés dans la découverte de leurs émotions, à travers des jeux, des mises en scène et d'autres activités. A la fin de la semaine, il leur était désormais possible de mettre un mot, une couleur sur l'émotion qu'ils ressentaient.

Durant la deuxième semaine, le carnaval et la fête étaient à l'honneur. Fabrication de masques, kermesse, danses, maquillages, brochettes de bonbons étaient au programme pour le plus grand bonheur des Ouistitis.

Des temps forts ont également rythmé les vacances : Une sortie au Parc Locagonfle et une intervention de l'équipe « On Play » pour une animation sportive.

Deux semaines bien chargées, pour des petits Ouistitis comblés !

Chez les Mikados

Le carnaval s'est invité tout au long des deux semaines de vacances !

Les enfants de l'Accueil de loisirs « Les Mikados » ont profité d'activités en tous genres : fabrication de guirlandes, confection du goûter et de brochettes de bonbons, création d'une fresque géante… Lors des grands jeux, les enfants ont participé aux Jeux Olympiques des Mikados et se sont mués en petits enquêteurs à la recherche du masque disparu !

La première semaine s'est clôturée par la sortie au Grand Ballon, au programme : randonnée en

raquettes, construction d'igloos et repas chaud chez un apiculteur.

La deuxième semaine s'est clôturée par une grande matinée kermesse avec des jeux comme le chamboule tout, la course en sac, le morpion ou encore le jeu de quilles. La journée s'est terminée au cinéma Kinépolis de Mulhouse.

Durant ces deux semaines, les enfants se sont amusés et défoulés ! Ils ont également défilé dans les rues de Blotzheim pour la Cavalcade du jeudi 23 février : masques, déguisements et lancés de confettis étaient au rendez-vous !

A l'Animation Jeunesse

Au retour du séjour ski, les jeunes de l'Animation Jeunesse se sont vu proposer des animations de saison durant la 2ème semaine des vacances

En supplément des traditionnelles activités sportives, jeux, bricolages et ateliers cuisine les jeunes ont pu découvrir le sommet du Grand Ballon lors d'une randonnée en raquettes à neige. Ils ont également été initiés au sauvetage en avalanche et ont appris à fabriquer des igloos. Durant la semaine, ils ont aussi eu l'occasion de rencontrer une douzaine d'Huskies entrainés à différentes disciplines comme le cani-cross, le cani-kart ou le traineau. Les enfants ont adoré pouvoir caresser et brosser les chiens et se sont essayés au cani-cross sur le parking du palais Beau-Bourg.

En fin de semaine une sortie escape-game et patinoire était programmée histoire de mobiliser les méninges, l'habilité et les muscles sur la même journée.

D'autres animations seront proposées dès les vacances de printemps dont un mini-séjour les 27 et 28 avril (le programme est déjà disponible sur le site de la ville). Un séjour en Ardèche sera organisé du 15 au 21 juillet.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la ville dans l'onglet Enfance/ Education rubrique Animation Jeunesse. ■

Contact 3-6 ans :
Accueil de loisirs « Les Ouistitis »
1a, avenue Nathan Katz - 68730 BLOTZHEIM
Tél : 03 89 40 15 45 - mairie.ouistitis@blotzheim.fr

Contact 6-11 ans :
Centre de loisirs « Les Mikados »
19a, rue du Foyer - 68730 BLOTZHEIM
Tél : 03 89 68 43 69 - mairie.mikados@blotzheim.fr

Contact 11-17 ans :
Schmitter Cédric - Service jeunesse et sports
3, rue du Rhin - 68730 BLOTZHEIM
Tél : 03.89.68.40.09 - mairie.jeunesse@blotzheim.fr

Concours maisons fleuries 2022

Pour l'édition 2022, après deux années d'arrêt forcé, nous avons compté vingt participants au concours des maisons fleuries.

Pierre Stoffelbach, l'adjoint à l'environnement, les a vivement remerciés pour leurs efforts.

Le maire, à son tour, les a également félicités pour leur engagement qui permet non seulement d'embellir leur lieu d'habitation, mais aussi de participer à l'embellissement et au fleurissement de notre commune. ■

Et cette année, pourquoi pas vous ?
Date limite d'inscription : 30 juin 2023

Les 1ers prix sont récompensés par des bons d'achats d'une valeur de 200 €, les 2èmes prix 150 € et les 3èmes prix 100 €. Les diplômes d'encouragement se sont vu remettre des bons d'achat offerts par « Trèfle Vert ».

En outre, tous les participants au concours ont été gratifiés d'une clé USB (contenant les photos du concours), une bouteille de vin, un stylo et un pot de miel (produit à Blotzheim).

Maison avec jardin

1er prix
- M. et Mme Marcel STOETZER
- M. et Mme Médard ZIMMERMANN
- M. et Mme Jean-Marie MULHAUPT

2ème prix
- M. et Mme Jean-Marc HAAS
- Mme Annelise SCHLICHT

3ème prix
- M. et Mme Jean-Luc MULLER
- M. et Mme Jean-Jacques WICKY

Diplôme d'encouragement
- Mme Carmen HASSLER
- Mme Micheline MANGOLD
- M et Mme José MISSLIN
- Mme Bernadette Huguette SCHUTZ
- M et Mme Pierre STANTINA

Maison sans jardin

1er prix
- Association de Pêche et de Pisciculture

Diplôme d'encouragement
- M et Mme Saverio SCANO

Maison à colombages

1er prix
- M. Michaël DELON

2ème prix
- M. et Mme Jean-Jacques BOESCH

3ème prix
- M. et Mme Bernard JONAT
- M et Mme Christophe SCHLICHT

Balcon sans jardin

Diplôme d'encouragement
- Mme Annie ROS
- M Jean-Pierre MARQUART et Mme Maria PAGLIALONGA

Gendarmerie Nationale

Afin de mieux répondre aux attentes du public en matière d'accessibilité et de recueil des plaintes, la brigade d'Hagenthal-le-Haut assurera, dès le 2 janvier 2023, l'intégralité de la mission d'accueil. Par conséquent, cette brigade sera ouverte au public tous les jours de la semaine, selon les plages horaires suivantes :

- du lundi au vendredi :
  de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- les samedis, dimanches et jours fériés :
  de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

En cas d'urgence, appelez le 17

La brigade de Saint-Louis, qui restera totalement fonctionnelle, n'accueillera le public que sur rendez-vous, et après avoir pris contact auprès de la brigade d'Hagenthal-le-Haut qui est joignable par téléphone au 03.89.68.50.01 - 3 Route de Ferrette - 68220 Hagenthal-le-Haut.

Nouveau Centre de contact «Amendes»

La Direction générale des Finances publiques a mis en place le 1er octobre 2022 un Centre de Contact Amendes pour l'ensemble du Grand Est. Situé à Epinal, il est à disposition des usagers par téléphone ou par mail.

Pour payer ou vous renseigner, un
centre de contact des amendes
est à votre disposition :

au 03 29 69 69 69

HORAIRES
Du LUNDI AU VENDREDI
de 8h30 à 17h

contact-amendes@dgfip.finances.gouv.fr

Également sur Internet ou smartphone

amendes.gouv.fr

stationnement.gouv.fr

deviens ce que tu es !

La Mission Locale : vous aider, c'est notre mission !

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

La Mission Locale est là pour vous, quel que soit votre besoin : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, …

Les conseillers de la Mission Locale vous rencontrent dans leurs locaux ou en permanence délocalisée et vous proposeront des solutions personnalisées ☺

Nous sommes là pour vous à chaque étape !

La Mission Locale Saint-Louis Altkirch est une association qui fait partie d'un réseau national et qui accueille les jeunes de 16 à 25 ans pour les aider dans la recherche d'un emploi ou d'une formation. L'équipe de conseillers aborde également les questions de l'orientation professionnelle et de la vie quotidienne.

La Mission Locale apporte à chaque jeune des réponses adaptées et personnalisées, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés.

La Mission Locale propose également **le contrat engagement jeune :** un parcours de 6 à 12 mois où le jeune bénéfice d'un programme d'activités hebdomadaires et peut percevoir une allocation pouvant aller jusqu'à 520€.

Pour offrir un accompagnement individualisé, les conseillers s'appuient sur **une offre de service dense et variée** allant de la rédaction d'un CV à la découverte de la conduite sur un simulateur en passant par de la médiation animale ! Découvrez notre panel d'activités sur notre site web www.ml-sa.fr dans l'onglet agenda.

Des conseillers font le déplacement près de chez vous, toutes les semaines, venez les rencontrer à : Dannemarie, Ferrette, Folgensbourg, Hirsingue, Ranspach-le-bas, Sierentz, Seppois-le-bas, Waldighoffen.

Infos pratiques

Les conseillers de la Mission locale reçoivent les jeunes en entretien sur RDV à Altkirch et Saint-Louis :

Saint-Louis
5, rue Concorde

Altkirch
39, av du 8ème Hussard

Tél : 03 89 08 96 71

accueil@ml-sa.fr www.ml-sa.fr

Nichoirs communaux

La ville de Blotzheim procède à l'installation de nichoirs sur les arbres communaux pour aider nos oiseaux lors de la nidification. Plusieurs types sont installés avec différents diamètres de trou d'envol pour différentes espèces d'oiseaux. Pour l'instant ce sont une trentaine de nichoirs qui ornent le ban communal (parc du Musée, verger école, place de la Mairie…), et la plupart sont habités tous les ans. De nouveaux nichoirs sont et seront régulièrement installés dans des endroits stratégiques.
Ces nichoirs sont suivis régulièrement et nettoyés par le service espaces verts en fin d'hiver pour préparer l'arrivée de la nouvelle nichée.

Bruit de voisinage

Rappel sur le bruit de voisinage causé par les travaux de bricolage ou de jardinage selon l'arrêté municipal n° 89-2012

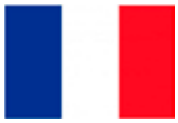

Il est rappelé aux habitants d'avoir l'amabilité de respecter l'arrêté municipal concernant le bruit de voisinage, cela pour le bien-être de tous. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scie mécaniques ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
- les samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h

avec interdiction de travailler les dimanches et jours fériés.

Erinnerung betreffend Nachbarschaftslärm wegen Handwerks- und Gartenarbeiten gemäss der Verordnung n° 89- 2012

Durch private Handwerks- und Gartenarbeiten kann eine unzumutbare Lärmbelästigung entstehen. Die Vermeidung unnötigen Nachbarschaftslärms ist ein Gebot gegenseitiger Rücksichtnahme. Zur Belästigung der Nachbarschaft führt insbesondere auch Lärm von z.B Rasenmähern, Rasentrimmern, Laubbläsern und Kettensägen, die ausschließlich:

- Montag bis Freitag von 8 bis 12 und 13.30 bis 19.30 Uhr
- und Samstags von 8 bis 12 und 13.30 bis 18 Uhr

betrieben werden dürfen.
An Sonn- und Feiertagen sind alle lärmige Arbeiten verboten.

Reminder about neighborhood noise issues for gardening and DIY-activities in regards of the municipal bylaw n° 89-2012

Please be aware that some gardening or DIY-activities may create noise that can have an adverse impact on your neighbors. Excessive noise activities may include power saw, power garden tools, lawnmower, sanders, grinders or heavy construction equipment and are only allowed:

- Monday to Friday between 8:00 and 12:00 AM and 1:30 and 7:30 PM
- And Saturday between 8:00 and 12:00 AM and 1:30 and 6:00 PM.

On Sundays and holidays any noisy work is forbidden.

Naissances

Le 9 juillet à Mulhouse
Béthanie KREIDER – GYGER

Le 12 juillet à Mulhouse
Jordan ERB – THURNHERR

Le 21 juillet à Mulhouse
Manon SCHOFFMANN – COMUZZI

Le 31 juillet à Mulhouse
Maylon BRAND – FHLOR

Le 3 août à Mulhouse
Tom GAISSER – KUNIMÜNCH

Le 11 août à Bâle
Leonie HERZOG - DORNHOFF

Le 8 septembre à Mulhouse
Rose BIHLER – KORMANN

Le 8 septembre à Mulhouse
Lyana ALIU – JUBIN

Le 13 septembre à Mulhouse
Malone REY – MULLER

Le 14 septembre à Mulhouse
Joy BROM - SIEBER

Le 30 septembre à Mulhouse
Vivien SCHAEFFER

Le 3 octobre à Mulhouse
Atlas POIROT VALENCIA

Le 14 octobre à Mulhouse
Liam SIGWALT – WEIDER

Le 18 octobre à Mulhouse
Gaspard STEHLIN – MERIGNAC

Le 25 octobre à Mulhouse
Maggie FUCHS - KELLER

Le 26 novembre à Mulhouse
Moana ROSFELDER - STURCHLER

Le 11 décembre à Mulhouse
Ethan BROM – URFFER

Le 11 décembre à Mulhouse
Gabin DEGEN

Le 14 décembre à Mulhouse
Rafael ZIMMERMANN - EGÉA

Le 23 décembre à Mulhouse
Maisy HERSARD - MANGOLD

Décès

Le 23 juillet à Mulhouse
Marie-Madeleine SCHMERMESSER – 99 ans

Le 20 août à Colmar
André NISI – 54 ans

Le 21 août à Antibes
Pierre WEIDER – 95 ans

Le 26 août à Blotzheim
Joseph REY – 83 ans

Le 15 septembre à Mulhouse
Clémence ZIMMERMANN vve MORITZ– 92 ans

Le 22 septembre à Mulhouse
Maurice CARNOD – 65 ans

Le 24 septembre à Village-Neuf
Odile JENNI épouse BERLAUER – 85 ans

Le 2 novembre à Saint-Louis
Jean-Claude TSCHIEMBER – 79 ans

Le 6 novembre à Saint-Louis
Christine HEINZ épouse BADURAUX – 92 ans

Le 6 décembre à Sierentz
Odile STEINBRUCKER veuve CAYOT – 87 ans

Le 16 décembre à Blotzheim
Joséphine Louise LIEBY vve ZIMMERMANN – 91 ans

Le 18 décembre à Mulhouse
Claude BOUTAUDOU – 74 ans

Le 20 décembre à Punta Cana
Henry DELETRAZ – 73 ans

Le 25 décembre à Saint-Louis
Armand GRÜTTER – 92 ans

Le 26 décembre à Blotzheim
Serge VIOLETTE – 67 ans

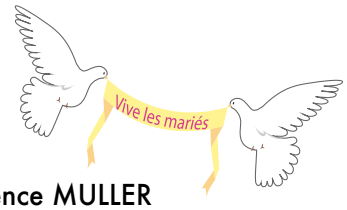

Mariages célébrés à Blotzheim

Le 23 juillet
Bertrand KAUFMANN & Valérie BIGNOLET

Le 23 juillet
Cédric DOPPLER & Samantha HAAG

Le 23 juillet
Frédéric GIEDER & Nathalie GROSJEAN

Le 20 août
Cédric GOEPFERT & Angela RAZAFINDRAFARA

Le 10 septembre
Ugur YILMAZ & Safya KIZILPINAR

Le 17 septembre
Kevin BOUCAUD & Clémence MULLER

Le 8 octobre
Léonard HERB & Dominique MEYER

Le 17 décembre
Christophe GUTKNECHT & Laura FRITSCH

Le 17 décembre 2022
Daniel HUCKEL & Doris REDIGER

ANNIVERSAIRES REMARQUABLES

(Mai - Octobre 2023)

6 mai	**SCHMITT Régina (née RESENTERRA)**	18 rue Beau Village	80 ans
26 mai	**ZIMMER Jacqueline (née SCHNELL)**	6A avenue du Drucksess	85 ans
7 juin	**MOEBEL Edgar**	3 rue des Vignes	80 ans
14 juillet	**WOLF Mario**	37 rue des Romains	85 ans
19 juillet	**BERLAUER André**	3 avenue Nathan Katz	85 ans
21 juillet	**HOLLFELDER Yvette (née RYCHEN)**	8 allée Napoléon Empereur	90 ans
22 juillet	**MEYER Danielle (née MILLION)**	5 rue des Etangs	80 ans
24 juillet	**BOEHM Francine (née LEMOINE)**	10 rue du Chant des Oiseaux	80 ans
31 juillet	**LAGEL Angèle (née UEBERSCHLAG)**	4 rue des Fleurs	85 ans
10 août	**MANGOLD Marie (née GARBACIK)**	6 rue de l'Industrie	90 ans
20 août	**BECK Denise (née SPRINGINSFELD)**	23 rue du Général de Gaulle	85 ans
25 août	**SCHERMESSER Alfred**	13 rue Froneck	85 ans
28 août	**BAUMANN Louise (née KLEIBER)**	EHPAD Jean Monnet, Village-Neuf	90 ans
30 août	**GASSER Marie-Louise (née MULLER)**	35 rue des Romains	80 ans
3 septembre	**FUCHS Blandine (née LAPEYRE)**	2 rue de la Gare	80 ans
10 septembre	**MULLER Louise**	3 rue Louis Blériot	80 ans
29 octobre	**FELBLINGER Christiane (née MEHRENBERGER)**	11 rue du Mar. de Lattre de Tassigny	80 ans

NOCES D'OR : 50 ans de mariage

25 mai	**ROUX Daniel et Eveline (née DAUPHIN)**	24 rue de Michelbach
1er juin	**PETER Bernard et Marie-Louise (née PETER)**	8 rue de Michelbach
15 juin	**MICHEL Daniel et Michelle (née MINERY)**	8 rue du Chant des Oiseaux
7 juillet	**WIEDERKEHR Walter et Fernande (née HURTLIN)**	29 rue de la Gare
13 juillet	**OPPERMANN Udo et Ute (née DIENWIEBEL)**	19 rue des Chalets
30 août	**GIEDER Gilbert et Laurence (née FRANCHETTO)**	6 rue Jean Mermoz
7 septembre	**VENTURA Walter et Rose-Marie (née HEMMERLIN)**	1 rue du Printemps
8 septembre	**GERBER François et Josiane (née SAUNER)**	21 rue des Landes
14 septembre	**WEIDER Arsène et Françoise (née WINCKLER)**	1A rue du Tilleul

NOCES D'ORCHIDÉE : 55 ans de mariage

31 mai	**MOEBEL Edgar et Georgette (née FLOCK)**	3 rue des Vignes

NOCES DE DIAMANT : 60 ans de mariage

5 juillet	**WOLF Mario et Lucette (née SCHILLING)**	37 rue des Romains
27 septembre	**FELBLINGER Georges et Christiane (née MEHRENBERGER)**	11 rue du Mar. De Lattre de Tassigny

Toutes les personnes (ou leurs représentants légaux) ont donné leur accord pour la publication des informations dans cette rubrique, conformément à la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD) et aux dispositions de l'article 9 du Code Civil.

Médaille de la famille pour Mme Béatrice Pfaff

A l'issue du conseil municipal de décembre dernier, le maire Jean-Paul Meyer a remis la médaille de la famille à Mme Béatrice Pfaff, mère de quatre enfants, trois filles et un garçon et également grand-mère de quatre petits-enfants. Notons que l'une des filles, Laura, est la directrice adjointe du périscolaire « Les Mikados ».

Echos du Senior's Club

Les activités de l'association ont repris après les vacances d'été avec les après-midi jeux qui enregistrent un nombre croissant de nouveaux participants.

Fin novembre, l'incontournable sortie carpes frites au « Glockabrunna» a rencontré son succès habituel avec quelques 104 convives. Tradition oblige, il y a eu des après-midis dédiées aux « mannélés », à la galette des rois et aux « schangalas » confectionnés par Marinette et Thérèse. Fin janvier 2023 une sortie au théâtre alsacien de Hagenthal a réjoui tous les participants.

Cette envie de nos ainés à partager ces moments et aussi de fêter leurs anniversaires remarquables en offrant des gâteaux fait maison ou une coupe de l'amitié dénote une grande convivialité.

Une sortie de printemps est prévue le 19 mai 2023, avec un déjeuner croisière sur le Rhin, et le 30 novembre une sortie «cochonnailles « à Fouday chez Julien. Début juin les rencontres se termineront par un petit repas pour les fidèles et reprendront le 7 septembre 2023. ■

Un roi parmi les reines

Mme THUET Maryvonne
Présidente de l'association

Sìch isetza fer d'Sprooch

Salü Binander,do ben ìch weder mit mim elsasser Egga,

Jetzt möcht ìch a bétsélé vo dr elsasser Tracht verzähla.

Anno 1830 ech dr Latch oder Schluppfkapp im Kochersberg ufkuh. Am Afang ech's numa a Kopftüach gse fer d'Fraua vom Raga un dr Sunna zu schétza. Met da Johra, so ab dam 18 Johrhundert, wert da Latsch immer gresser. Mangamol bis 1 Meter mit ma Droht fìr dass ganza zehba. No em Krieg hät ma a Cocarde druf gmacht fer z'eiga dass Elsass weder zu Frankrich ghehrt. Dr Latch ìch uf ma Kapplé gnaïd. Dass ìch wunderbar verziert.

Evangelicha dràgga schwartzi Latch,bis uf d'Schultra.: 340x22. Dr Rock ech Kertzer in da Farba Violet, Grïan, Brün u dr Rand ech blüamt.

Bi de Katholiga ech dr Latch farbig un länger, bis an der Taillia; 360x22. Dr Rock ech rot mit ma schwartz Randlé.

Aber jedi Gegend hät a anderi Dracht. Zum Beispiel im Sundgau. Do ech's Kapple wunderbar gschtickt. ■

Euri Edith Bixel

Em vorletchta Blotz'Notes han ìch gfrogt was d'Waarb heisst. Jetzt han ìch a Antwort griagt. D'Waarb ech a Langgezogene Erhöhung. Merci Pierre.

SERVICES PUBLICS

Véolia Eau (24h/24) 09.69.32.35.54
ENEDIS (ex ERDF) 09.72.67.50.68
GrDF Urgence Sécurité Gaz (24h/24) 08.00.47.33.33
Renseignement/Raccordement ou déplacement d'ouvrage gaz 09.69.36.35.34
SAINT-LOUIS AGGLOMERATION :
- Standard 03.89.70.90.70
- Service de l'assainissement et de l'eau 03.89.70.22.65
- Service des déchets ménagers & déchetteries 03.89.70.22.60
- Espace France Services 03.67.27.01.30
- Transport/Distribus 03.89.69.73.65

Conciliateurs de justice :
- M. WINTERBERG et M. RICHARD chaque lundi de 9h à 11h à la mairie de Huningue
- Mme FRUEH, M. RICHARD et M. JADOT chaque jeudi de 9 h à 11 h à la mairie de Saint-Louis

EN CAS D'URGENCE

Sapeurs-pompiers 18
Gendarmerie 17
Police municipale 03.67.93.00.10
Samu 15
Appel d'urgence européen 112
Sans abri 115
Enfance maltraitée 119
Centre antipoison 03.88.37.37.37
Brigade verte 03.89.74.84.04
S.P.A de Mulhouse 03.89.33.19.50
Pompes funèbres (voir tableau affiché à la mairie)

SOCIAL

Assistantes sociales:

Centre médico-social (sur rendez-vous, jeudi de 14h à 17h en mairie) 03.89.70.91.80
Espace Solidarité Seniors (ex pôle gérontologique) 03.89.89.71.00

Professionnels du secteur médical ou paramédical :

retrouvez toutes les informations sur le site internet de Blotzheim dans la rubrique « Services - Services (para)-médicaux »
Pôle santé 03 89 68 41 38

Cette édition du bulletin d'information a été tirée à 2 750 exemplaires pour la somme de 4 153,33 Euros TTC

Directeur de la publication: Monsieur le Maire

Impression : Freppel Imprimeur IMPRIM'VERT®

CONCERT

WOLFGANG AMADEUS MOZART REQUIEM

ARCANES
ORCHESTRE
SAINT-COLOMBAN
Direction
Jean-Michel MONTORNÈS

DIM. 7 MAI 2023
Eglise Saint-Léger
17h30 BLOTZHEIM
Entrée gratuite

BLOTZNER PARTY NIGHT

SAMEDI 13.05.2023

BLOTZHEIM

F-68730 Blotzheim, Palais Beau Bourg

Ouverture: 19:00 heures | Spectacle: 20:00 heures | **Billet: 12,00 €**

design by mediastudios